

DÉPARTEMENT DU NORD  
ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE  
**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES FLANDRE LYS**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ DE LA  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES FLANDRE LYS

**Séance du 14 décembre 2021**

L'an deux mille-vingt-un, le 14 décembre à 19 heures et 00 minutes, les membres du Conseil Communautaire se sont réunis à La Gorgue, 500 rue de La Lys, sur la convocation qui leur a été adressée par Jacques Hurlus, le Président de la Communauté de communes Flandre Lys, le 7 décembre 2021.

**Nombre de conseillers en exercice le jour de la séance : 42**

**Nombre de présents : 27 jusqu'au point n°5, 29 jusqu'au point n° 39**

**Nombre de pouvoirs : 10**

**Nombre de votants : 37 jusqu'au point n°5, 39 jusqu'au point n°39**

***Etaient présent(e)s :***

Mme BEURAERT Martine, M. BEZILLE Marc, M. M.BODART Michel, M. BOONAERT Jean-Philippe à partir du point n°6, Mme BOULENGER Delphine, M. BROUTEELE Philippe, Mme DE SWARTE Marie-Dominique, Mme DEBAISIEUX Nathalie à partir du point n°6, M. DELABRE Aimé, M. DELVALLE Jean, Mme DURUT Jocelyne, M. DUYCK Joël, Mme EVRARD Monique, M. FAIDUTTI Jean-Marc, Mme FERMENTEL Geneviève, M. HENNEON François-Xavier, Mme HERDIN Andrée, M. HURLUS Jacques, M. MAHIEU Philippe, M. MORVAN Hervé, M. MOUQUET Denis, M. PARENT Michael, Mme PLE Sandra, M. PRUVOST Philippe, Mme THERON MARESCAUX Stéphanie, M. THOREZ Jean-Claudé, M. VANECLOO Serge, Mme VERHAEGHE Marie-Thérèse, Mme VILLE Augustine.

***Absents excusés :***

Mme BERTRAND Dorothée, pouvoir à François-Xavier HENNEON,  
M. BLERVAQUE Philippe, pouvoir à DURUT Jocelyne,  
Mme BROUARD Bénédicte, pouvoir à Philippe PRUVOST,  
M. DEHAENE Michel Pouvoir donné à François-Xavier HENNEON,  
Mme DERONNE Véronique, pouvoir à MAHIEU Philippe,  
Mme DUHAYON Monique, pouvoir à Augustine VILLE,  
M. FICHEUX Bruno, pouvoir à Augustine VILLE,  
Mme HIEL Anne, pouvoir à Philippe PRUVOST,  
M. LAPIERRE Julien, pouvoir à Sandra PLE,  
M. RAVET Pierre-Luc, pouvoir à Jean-Claude THOREZ.

***Absents :***

M. BOONAERT Jean-Philippe jusqu'au point n°5,  
Mme DEBAISIEUX Nathalie jusqu'au point n°5,  
Mme LORPHELIN Martine,  
M. LORIDAN Bernard,  
M. SÉRÉ Soarey,

***Secrétaire de séance :*** Joël DUYCK.

**Délibération n°2021D231 - Tourisme, voies douces, base nautique et port de plaisance Flandre Lys - Demande de fonds de concours tourisme de Laventie pour le projet d'aménagement de Laventie de l'ensemble de l'espace entre le Castel de l'Alloeu et le Manoir Sainte-Paule ainsi que l'aménagement de son entrée par le jardin public.**

*La Vice- Présidente expose au Conseil :*

Vu la délibération du 08 décembre 2016,  
 Vu la délibération du 29 juin 2021,

La commune de Laventie a déposé une demande de fonds de concours tourisme auprès de la CCFL pour aménager l'ensemble de l'espace entre le Castel de l'Alloeu et le Manoir Sainte-Paule ainsi que l'aménagement de son entrée par le jardin public.

Le but de cet aménagement est de créer un lieu permettant de développer des animations festives de plein air, ainsi que des expositions à ciel ouvert, à côté du centre-ville de Laventie ouvert sur le jardin public, tout en connectant les bâtiments du Castel de l'Alloeu et du Manoir Sainte-Paule, ce dernier devant accueillir un estaminet ainsi que l'association Alloeu Terres de bataille.

Ces travaux d'aménagement s'inscrivent dans le projet d'aménagement global de l'étang municipal et de ces cheminements piétonniers afin de créer un lieu de nature pour les familles et les touristes à vélo fréquentant le réseau points nœuds « vallée de la Lys Monts de Flandre » et l'itinéraire de raccordement de Laventie à la Véloroute de la Lys. Ils permettront également de valoriser le Castel de l'Alloeu et le Manoir Sainte-Paule réalisés par l'architecte Louis-Marie Cordonnier.

Afin de réaliser ce projet d'aménagement, dont le plan de financement fixé à 165 048 € HT est détaillé ci-dessous, la commune de Laventie sollicite le fonds de concours tourisme CCFL à hauteur de 82 524,40 €.

**Plan de financement en HT**

CHARGES		RECETTES	
Travaux d'aménagement de la placette et du jardin public	124 184 €	FDC TOURISME CCFL	82 524,4 €
Eclairage	7 552,8 €	FONDS PROPRES	82 524,4 €
Portails de style	26 400 €		
AMO	6 912€		
<b>TOTAL</b>	<b>165 048 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>165 048 €</b>

Il est à considérer que :

- la participation de la CCFL sur ce projet sera limité à la somme de 82 524,40 € représentant 50% du reste à charge de la commune sur ce projet déduction faite d'éventuelles subventions,
- pour le versement de ce fonds de concours, la commune devra fournir un état récapitulatif des factures acquittées avec copie des factures visées par le comptable public et des preuves de la publicité du cofinancement CCFL sur le projet.

Après avis favorable de la Commission et du Bureau, il est proposé au Conseil de :

- APPROUVER la demande de fonds de concours tourisme de Laventie pour un montant de 82 524,40 € représentant 50% des dépenses éligibles du projet d'aménagement de l'ensemble de l'espace entre le Castel de l'Alloeu et le Manoir Sainte-Paule ainsi que l'aménagement de son entrée par le jardin public dont le coût maximal est fixé à 165 048 € HT,
- AUTORISER le Président à signer tout document relatif à ce dossier.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire accepte à l'unanimité (39 voix) la proposition ci-dessus.

Pour extrait conforme au registre,  
Fait à la CCEL,

Le Président,  
**Jacques HURLUS**



Envoyé en préfecture le 27/12/2021

Reçu en préfecture le 27/12/2021

Affiché le



ID : 059-245900758-20211214-2021D231-DE